

Achat (Sous Revue)	<i>Potentiel</i>	16%
Objectif de cours		3,90 €
Cours au 24/07/2018(c)		3,36 €
Alternext Paris		
Reuters / Bloomberg	ALBIO.PA / ALBIO.FP	

Biosynex

Medtech

Un CA S1 conforme / Une accélération de l'activité attendue au S2

Performances (%)	Ytd	1m	3m	12m
Perf. Absolue	3,9%	7,8%	5,8%	11,3%
Perf Cac Small	-4,4%	-4,3%	-6,0%	-1,3%

Informations boursières

Capitalisation (M€)	30,7
Nb de titres (en millions)	9,1
Volume moyen 12 mois (titres)	8 386
Extrêmes 12 mois	3,5 4,1

Actionnariat

Flottant	51%
Dirigeants & Fondateurs	49%

Données financières (en M€)

	au 31/12	2017	2018e	2019e	2020e
CA		30,5	32,4	35,0	37,8
var %		6,0%	8,0%	8,0%	ns
EBE		1,5	2,2	2,8	3,4
% CA		4,8%	6,8%	8,0%	9,1%
ROC		0,9	1,7	2,3	2,9
% CA		3,1%	5,2%	6,5%	7,7%
RNPG		0,3	0,6	1,0	1,4
% CA		1,0%	1,8%	2,8%	3,7%
Bnpa (€)		ns	ns	ns	ns
Gearing (%)		15%	16%	15%	13%
ROCE (%)		2%	3%	4%	5%
ROE (%)		1%	2%	3%	4%
Dette nette		4,4	4,8	4,6	4,1
Dividende n (€)		-	-	-	-
Yield (%)		-	-	-	-

Ratios

	2017	2018e	2019e	2020e
VE/CA (x)	1,0	0,9	0,9	0,8
VE/EBE (x)	21,0	13,9	10,9	9,0
VE/ROC (x)	32,8	18,3	13,5	10,6
PE (x)	97,4	54,0	31,8	22,2

Analyste :
Eric Seclet
01 44 70 20 78
esecl@elcorp.com

Publication du CA S1 2018

Biosynex a publié un CA S1 2018 à 16,0 M€ (+ 2,6%), en ligne avec nos attentes. La première partie d'exercice est portée par le segment grand public, en hausse de 7,8% à 8,6 M€. Après un début d'exercice encourageant, le second semestre devrait permettre d'afficher une accélération de la croissance avec la commercialisation de l'autotest HIV.

Commentaires

Compte tenu de la structuration de ses équipes commerciales sur le semestre (renforcement des équipes de vente en France et à l'international), le segment d'activité grand public a généré un CA de 8,6 M€, en hausse de 7,8%. Cette tendance devrait se poursuivre dans les prochains mois avec la commercialisation de l'autotest HIV et le développement des marchés premium (Allemagne, Autriche et Suisse), permettant de dégager des prix supérieurs. De plus, le lancement de l'autotest HIV en Afrique et en Amérique du Nord, à partir de 2019, va permettre d'accélérer la croissance sur les prochains exercices. Impacté par la rationalisation du catalogue sur les produits les plus rentables, le segment professionnel enregistre une légère baisse de -2,8% à 7,4 M€. Enfin, le décalage des commandes internationales, désormais attendu au second semestre, entraîne un recul de l'export sur l'activité globale 28,9% (vs 30,9%).

Alors que le CA S1 affiche une légère hausse, les investissements humains couplés au décalage des commandes sur le S2 vont peser sur les résultats semestriels, qui devraient être en baisse. Ces investissements, qui vont assurer la commercialisation et la certification de plusieurs tests sur les 6 prochains mois, devraient permettre une amélioration de la croissance au S2 et sur les exercices futurs.

Compte tenu de cette publication, nous anticipons un objectif de CA à 32,4 M€ et de ROC 2018 à 1,7 M€. La commercialisation de l'autotest HIV, dont le potentiel commercial est estimé à 1 M de test par an (source : société), ainsi que le lancement prochain des tests obstétricaux et d'intolérance au gluten, laissent entrevoir des perspectives prometteuses.

Recommandation

Suite à cette publication, notre objectif de cours ressort à 3,90 €. Notre recommandation est à l'Achat (vs Sous Revue) avec un potentiel de hausse de 16%.

Prochain évènement : Publication des résultats S1 le jeudi 18 octobre 2018

Système de recommandations :

Les recommandations d'EuroLand Corporate portent sur les six prochains mois et sont définies comme suit :

Achat : Potentiel de hausse du titre supérieur à 20% en absolu, fondamentaux satisfaisants à excellents.

Neutre : Potentiel du titre compris entre -20% et +20% en absolu par rapport au cours actuel.

Vendre : Potentiel de baisse du titre supérieur à 20% en absolu, fondamentaux dégradés ou valorisation excessive.

Sous revue : La recommandation est sous revue en raison d'une opération capitalistique (OPA / OPE / Augmentation de capital...), un changement d'analyste ou une situation de conflit d'intérêt temporaire entre Euroland Corporate et l'émetteur.

Historique de recommandations à compter du 25/07/2017

Achat : depuis le 25/07/2018

Accumuler : (-)

Alléger : (-)

Vente : (-)

Sous revue : du 25/07/2017 au 24/07/2018

Méthodes d'évaluation :

Ce document peut évoquer des méthodes d'évaluation dont les définitions résumées sont les suivantes :

1/ Méthode des comparaisons boursières : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit une référence de valorisation, à laquelle l'analyste ajoute le cas échéant des décotes ou des primes résultant de sa perception des caractéristiques spécifiques de la société évaluée (statut juridique, perspectives de croissance, niveau de rentabilité...).

2/ Méthode de l'ANR : l'Actif Net Réévalué est une évaluation de la valeur de marché des actifs au bilan d'une société par la méthode qui apparaît la plus pertinente à l'analyste.

3/ Méthode de la somme des parties : la somme des parties consiste à valoriser séparément les activités d'une société sur la base de méthodes appropriées à chacune de ces activités puis à les additionner.

4/ Méthode des DCF : la méthode des cash-flows actualisés consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash flows sont établies par l'analyste en fonction de ses hypothèses et de sa modélisation. Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés par l'analyste, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.

5/ Méthode des multiples de transactions : la méthode consiste à appliquer à la société évaluée les multiples observés dans des transactions déjà réalisées sur des sociétés comparables.

6/ Méthode de l'actualisation des dividendes : la méthode consiste à établir la valeur actualisée des dividendes qui seront perçus par l'actionnaire d'une société, à partir d'une projection des dividendes réalisée par l'analyste et d'un taux d'actualisation jugé pertinent (généralement le coût théorique des fonds propres).

7/ Méthode de l'EVA : la méthode "Economic Value Added" consiste à déterminer le surcroît annuel de rentabilité dégagé par une société sur ses actifs par rapport à son coût du capital (écart également appelé "création de valeur"). Ce surcroît de rentabilité est ensuite actualisé pour les années à venir avec un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, et le résultat obtenu est ajouté à l'actif net comptable.

DETECTION DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité	Contrat Eurovalue*
Non	Non	Non	Non	Non	Oui

* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière

La présente étude est diffusée à titre purement informatif et ne constitue en aucune façon un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des instruments financiers émis par la société objet de l'étude.

Cette étude a été réalisée par et contient l'opinion qu'EuroLand Corporate s'est forgée sur le fondement d'information provenant de sources présumées fiables par EuroLand Corporate, sans toutefois que cette dernière garantisse de quelque façon que ce soit l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations et sans que sa responsabilité, ni celle de ses dirigeants et collaborateurs, puisse être engagée en aucune manière à ce titre. Il est important de noter qu'EuroLand Corporate conduit ses analyses en toute indépendance, guidée par le souci d'identifier les atouts, les faiblesses et le degré de risque propre à chacune des sociétés étudiées. Toutes les opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis, ni notification.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la société objet de la présente étude, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la société mentionnée dans la présente étude, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière. Les performances passées et données historiques ne constituent en aucun cas une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni EuroLand Corporate, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.

Aucune partie de la présente étude ne peut être reproduite ou diffusée de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate. Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, seules les personnes considérées comme « personnes autorisées ou exemptées » selon le « Financial Services Act 1986 » du Royaume-Uni, ou tout règlement passé en vertu de celui-ci ou les personnes telles que décrites dans la section 11 (3) du « Financial Services Act 1986 (Investment Advertisement) (Exemption) order 1997 » peuvent avoir accès à ce document. Celui-ci ne saurait être distribué ou communiqué, directement ou indirectement, à tout autre type de personne. Toute personne qui viendrait à être en possession de cette publication doit s'informer et respecter de telles restrictions. De même, cette publication ne peut être diffusée aux Etats-Unis ni à ses ressortissants. Les valeurs mobilières faisant l'objet de cette publication n'ont pas été enregistrées auprès de la Securities and Exchange Commission et envoyer ces études à un résident des États-Unis est interdit.

Il est possible que EuroLand Corporate ait conclu avec l'émetteur sur lequel porte l'analyse financière un contrat en vue de rédiger et diffuser une (ou plusieurs) publication(s), laquelle (lesquelles) a (ont) été relue(s) par celui-ci. Toutefois, le cas échéant, ces publications ont été réalisées par EuroLand Corporate de façon indépendante, conformément à la déontologie et aux règles de la profession.

EuroLand Corporate
17 avenue George V
75008 Paris
01 44 70 20 80